

le six d'août 1711 après les publications
 de trois bans antenuptiaux faites au
 Martin Broniard laboureur au gondeine
 d'ardaine de cette paroisse fils de Charles
 et Catherine Heban et Catherine
 Madelaine Limoisin fille de pierre
 et Leonore Pruvost Bailly et
 la Courant en cette paroisse n'ayant
 reconnu aucun empeschement a leur
 mariage je soussigné Cure de Wisernes
 les ay lié et conjoint dans le sacre
 lien de mariage en presence de
 Charles Broniard veuf son frere
 et de Robert Limoisin frere de
 ladite, de Marie Catherine Jennequin
 de la paroisse de Pihem et de plusieurs
 et de Catherine Therese Limoisin
 soeur a l'epouse Charles Broniard et de
 Limoisin et Catherine Therese ont signé
 avec moy les autres ayant declare veu
 le sçavoir ont pose leur marque ordinaire
 Madelaine + Limoisin Charles Broniard
 Robert Limoisin + Therese Limoisin
 Catherine + Jennequin
 J le Chatelain

M.1711.8.6 le 6 d'août 1711 après les publications des trois bans
 antenuptiaux faites entre **Martin broniard** laboureur au gondardeine de cette paroisse
 fils de Charles et catherine heban , et entre **Marie Madelaine limoisin** fille de pierre
 et leonore pruvost bailly et laboureur en cette paroisse , n'ayant reconnu aucun
 empeschement a leur mariage, je soussigné cure de wisernes les ay lié et conjoint
 dans le sacre lien du mariage en presence de Charles broniard veuf son frere et de
 Robert limoisin frere de ladite , de Marie Catherine jennequin de la paroisse de pihem
 et demeurant icy et de Catherine therese limoisin soeur a l'epouse, charles broniard,
 Robert limoisin et Catherine therese ont signé avec moy les autres ayant declare ne
 le sçavoir ont pose leur marque ordinaire

Marcque de Marie
 Madelaine + limosin
 robert limoisin
 Marcque de Marie catherine + jennequin
 marcque de Martin + broniard
 charles broniard
 C theresse Limoisin
 J le Chatelain